

LE BUGEACOIS

N° 78 4EME TRIMESTRE 2014



LE MOT DE LA REDAC

Déjà la 3^{ème} édition du Bugeacois de notre nouvelle mandature ! Cette édition fermera l'année 2014, et entamera la nouvelle année qui sera toujours et encore porteuse de nouvelles, que nous espérons les meilleures possibles.

Nous avons eu beaucoup de retours favorables sur la présentation du journal communal. Merci pour ces compliments qui nous encouragent à continuer dans cette voie pour une bonne information.

Malgré tout notre soin, une erreur s'est glissée dans le journal précédent : il n'est pas distribué uniquement dans le bourg, mais bien sur dans toute la commune.

A l'aube de cette nouvelle année, la Rédac vous souhaite une bonne et heureuse année, avec une bonne santé pour profiter au mieux de notre jolie nature.

*L'hiver nous amène une froide bise,
et le nouvel an de chaudes bises*



Bugeacoises et Bugeacois, ce journal est le vôtre. N'hésitez pas à nous proposer des articles ou à nous suggérer des rubriques. Si vous êtes motivés, vous pouvez animer une rubrique jeux, mots d'enfants, histoires anciennes (pourquoi pas en patois), nous rapporter des anecdotes, ou parler de votre association. C'est ouvert. Les projets sont à déposer à la mairie. Merci d'avance.

LE MOT DU MAIRE

Bugeacoises, Bugeacois,

Au seuil de cette nouvelle année je me permets de vous présenter mes vœux les meilleurs et les plus sincères de bonne et heureuse année en ayant une pensée toute particulière pour celles et ceux qui, au cours de l'année écoulée, ont été frappés par un deuil ou une séparation.

Je vous invite toutes et tous à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu au Foyer Rural de BUGEAT le vendredi 09 janvier 2015 à 18 heures.

L'année 2015 sera marquée par une baisse de dotation de l'Etat aux collectivités, qui pour BUGEAT s'élève à environ 10.000 €uros.

Le programme de travaux sera arrêté lors de la réunion de préparation du budget 2015.

Cette année a vu la réalisation d'un certain nombre de travaux dont la réfection des peintures et des sanitaires du Foyer Rural (sanitaires, réalisés par les employés communaux), les travaux d'aménagement de la maison de santé par la Communauté de Communes, des travaux de voirie.

L'année à venir sera marquée par les élections départementales qui auront lieu les 22 et 29 mars (pour la première fois elles se dérouleront sur un nouveau territoire regroupant les cantons de BUGEAT, MEYMAC et SORNAC), et à l'automne par les élections régionales.

Bonne année à tous.

Pierre FOURNET

Le SOMMAIRE

Page 2	Le mot du maire
Pages 3 à 5	Informations communales
Page 5 à 7	Nouvelles brèves
Page 7	Etat civil
Pages 8 et 9	Le téléthron
Pages 10 à 11	Le coin des associations
Page 12 et 13	Le coin détente
Pages 14	Les festivités à venir
Page 15	L'enquête sur le jumelage
Page 16	Informations pratiques

Comité de rédaction :

Sylvie BENSADOUN, Michel COURTEIX ,
Bernadette LAC, Patrick LAVAL, Jean Yves
URBAIN

Contact : mairiebugeat@orange.fr



Conseil Municipal du 3 décembre

Ceci est un résumé du conseil municipal. Le procès verbal est disponible sous format papier en mairie, ou via le site internet de la commune www.mairidebugeat.fr

MAISON DE RETRAITE Le maire fait état d'un courrier émanant de l'ARS et du Conseil Général projetant la suppression d'au moins 20 lits. Le conseil s'oppose à cette suppression. A la suite de ce courrier le Maire a contacté Madame la Députée, les sénateurs et informe qu'un rendez-vous à ce sujet aura lieu avec Monsieur BONNET, Président du Conseil Général le 10 décembre.

DOTATIONS DE L'ETAT La dotation de l'état aux communes est en baisse. L'impact pour Bugeat est une baisse de 10000 euros.

KIT DECHETS Le SIVOM a mené une opération de sensibilisation au tri des déchets, notamment en proposant des kits pédagogiques disponibles dans les mairies. Ils ont été distribués et les demandes supplémentaires seront satisfaites en janvier.

CONTENEURS L'ensemble du parc a été renouvelé et de nouveaux conteneurs ont été installés près de l'école.

VIDANGE DE L'ETANG Elle n'a pu être effectuée à cause du niveau de la Vézère, suite aux précipitations et elle est reportée au printemps suivant la réglementation en vigueur.

INDEMNITES ET PRIMES Le Maire rappelle au Conseil Municipal le régime indemnitaire pour le personnel communal, ainsi que la réglementation en vigueur. Il propose compte tenu de toutes ces indications de déterminer pour la collectivité les cadres d'emploi et grades bénéficiaires, ainsi que les montants de référence et coefficients applicables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- décide d'instituer les indemnités et primes proposées à compter de 2014
- décide que ces primes et indemnités pourront être modulées par le Maire en fonction du service rendu et des arrêts de maladie
- décide que ces primes et indemnités seront versées avec les salaires de décembre
- décide que ces primes et indemnités seront revalorisées automatiquement avec pour base le dernier montant de référence connu. Le crédit global annuel étant revalorisé en fonction de la hausse des montants de référence.

- décide que les crédits nécessaires seront inscrits au budget

VENTE DU CAMPING DES TROIS PONTS Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé par sa délibération n° 2014-30, en date du 10 septembre 2014, la mise en vente du camping municipal, dit « Camping des 3 Ponts ».

Il indique qu'à la suite de la recherche d'acquéreurs pour ce camping, quatre candidats ont présenté un dossier. Ces dossiers ont été analysés et classés par la commission tourisme. Suite au rapport de cette dernière, il a été décidé de retenir le candidat proposé par la commission.

Considérant que la recherche et le choix de l'acquéreur potentiel se sont déroulés conformément aux préconisations du Conseil Municipal en terme de publicité, de mise en concurrence et de prix de vente :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents :

- décide de vendre à Mme et M BERTAUD, au prix de 205 200,00 €, payable par échéances mensuelles de 1 710,00 €, sur la commune de BUGEAT(Corrèze), 16, Rue des 3 Ponts la totalité formant un camping dénommé « Les Trois Ponts »
- donne tous pouvoirs à son Maire pour effectuer toutes les démarches, signer toutes les pièces et, en particulier, l'acte de vente à intervenir

LOYER LOGEMENTS MAIRIE Le Maire indique que les 2 logements situés dans le bâtiment de la Mairie sont en mauvais état et que des travaux doivent être réalisés. Il précise que l'un est libre et que l'autre va le devenir dans un proche avenir et que dans ces conditions il faut fixer un loyer mensuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents décide :

- de fixer le loyer mensuel à 300,00 €, plus 50,00 € de charges, et ce à compter de la signature d'un bail avec un prochain locataire.

PROJETS 2015

* **Panneau affichage** : la commission communication propose un panneau d'affichage d'un coût de 15.000,00 €uros HT environ, auxquels s'ajoutent les frais d'installation et de fonctionnement.

* **WC publics** : le coût pour un module auto-nettoyant serait de l'ordre de 28.000,00 euros. Une subvention du FISCAL pourrait être obtenue.

* **Routes** : la commission des travaux choisira le programme 2015 sachant que le montant annuel pourrait être de 50.000,00 €uros environ.

* **Station d'épuration** : Une réunion aura lieu le lundi 15 décembre avec le Syndicat de la Diège.

* **Renouvellement du tracteur**

* **travaux au 1000 club**

Tous les projets de travaux seront validés lors de la préparation du budget.

Informations diverses :

- La mairie aura encore cette année le plaisir d'offrir un cadeau aux personnes âgées de plus de 75 ans

Ma commune, ma santé

Le conseil municipal a donné un avis favorable à un partenariat entre la commune et l'association loi 1901 ACTIOM (à but non lucratif).

À l'initiative d'élus, de CCAS et d'administrés, l'association ACTIOM a été créée dans un but de préserver le pouvoir d'achat de ses adhérents. Partant du constat que 7% de la population n'est pas couverte par une mutuelle, ACTIOM a engagé une opération « ma commune ma santé » qui consiste à proposer une couverture Mutuelle à toute personne des communes adhérentes à ce projet. Forte du partenariat avec beaucoup de communes, ACTIOM a négocié des contrats et des tarifs spéciaux et plus abordables auprès de 2 sociétés d'assurance. Le projet a été rendu conforme aux droits des assurances et du droit public en formant un comité de pilotage constitué de Juridial (cabinet d'avocats spécialisé à Bordeaux), du service juridique des 2 mutuelles, de personnes des CCAS de Cahors et de Coutas, et des membres du groupe Sofraco (courtage en assurance).

Toute personne de notre commune couverte ou non par une Mutuelle peut donc prendre contact avec ACTIOM pour étudier avec elle les avantages et les coûts des couvertures Mutuelles proposés, comparer le cas échéant les contrats de sa propre Mutuelle avec ceux négociés par ACTIOM, et souscrire un contrat si le tarif et la couverture leur paraît être conformes à son attente.

Le contact pour notre commune est M. Maxime Thomas qu'on peut contacter par email à l'adresse maximegthomas19@outlook.fr ou par téléphone au 06 30 85 66 35

Site internet de ACTIOM www.associationactionm.org

Site internet de l'opération « ma commune ma santé »

www.macommunemasante.org (ne pas mettre d'accent)

Logements à louer

Logements HLM gérés par Corrèze Habitat Service

- 1 appartement F3 (salon + 2 chambres), 12 Rue Virgile Meyer
- 1 appartement F4, (salon + 3 chambres), 12 Rue Virgile Meyer
- 1 appartement F2, (salon + 1 chambre), rue des fleurs de la Saint Jean
- 3 maisonnettes F4, (salon + 3 chambres), rue des fleurs de la Saint Jean

Pour louer il faut constituer un dossier à retirer en mairie (ou par internet). Pour les tarifs, se renseigner auprès de Corrèze Habitat 05 55 96 21 39 - mlegathe@correzehabitat.fr

Logements appartenant à la mairie

- 1 appartement F3 (salon + 2 chambres), 3 rue de la mairie remis à neuf
- 1 appartement F3 (salon + 2 chambres), 25 rue de la République

Tarif 350 euros mensuels, chauffage compris (les tarifs pouvant changer, se faire confirmer le tarif en cours par la mairie).

Pour louer s'adresser à la mairie.

Logements de particuliers :

Une liste de logements est consultable en mairie, avec les coordonnées des propriétaires. A noter que toute personne ayant un logement à louer peut demander à figurer sur cette liste.



Location des salles

Il est possible aux associations et aux particuliers de louer le Foyer rural, et la salle du Foyer des jeunes « le 1000 clubs ». Les règles et les tarifs ont été fixés ainsi par le conseil municipal :

Règles de location :

Les associations locales peuvent bénéficier de la gratuité de la location.

Les salles devront être nettoyées (salle, local technique etc...), et le mobilier rangé.

Dans tous les cas, un état des lieux sera fait avant et après la location.

Lorsqu'une association bénéficie de la gratuité de la salle et utilise les services d'un traiteur, celui-ci devra régler la location.

La vaisselle qui est entreposée au Foyer Rural (dans un local fermé à clef) appartient au comité des Fêtes. La permission d'utilisation de la vaisselle est donc à demander auprès de cette association.

Tarifs par jour (se renseigner en mairie pour connaître précisément les tarifs en usage) :

- Foyer rural, hall uniquement :

Avec chauffage	100 euros
Sans chauffage	60 euros
Caution	300 euros

- Foyer rural, hall et grande salle :

Avec chauffage	250 euros
Sans chauffage	150 euros
Caution	300 euros

- Foyer rural espace technique (points d'eau, mobilier pour préparation de repas)

Location 35 euros (la location de l'espace technique s'ajoute à la location des salles)

Caution 150 euros

- 1000 clubs (la Ganette)

Avec chauffage	35 euros
Sans chauffage	17 euros
Caution	200 euros



Modalités :

Une convention d'utilisation est à signer en mairie.

LES BREVES

Le jumelage

Peu de réponses au questionnaire sont parvenues en mairie. Le jumelage avec une autre ville n'est pas la panacée ni la solution de tous nos problèmes. Mais ça peut sans aucun doute contribuer au développement socio culturel des communes jumelées, par l'échange de connaissances et d'expériences, en confrontant leurs problèmes et en développant entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits

Mais il ne peut y avoir de jumelage sans la participation active des habitants des communes concernées. Les élus et fonctionnaires municipaux sont souvent le moteur du projet, mais un jumelage ne peut se limiter à des contacts entre eux. Les écoles, clubs sportifs, associations et cercles doivent y jouer un rôle actif. C'est pourquoi nous mettons à nouveau le questionnaire enquête dans ce numéro, pour obtenir l'avis de plus de personnes. Merci pour vos réponses.

Il est possible de trouver des infos sur l'intérêt des jumelages sur le site <http://www.twinning.org/fr/>

Office de tourisme

Un grand territoire touristique C'est officiel ! Depuis le 17 décembre 2014 la haute Corrèze devient le plus grand territoire touristique du Limousin.

L'accord, préalablement signé par les présidents d'offices de tourisme concernés (Bort les Orgues, Bugeat, Meymac, Egletons, Vezère-Monédières, Sornac, Neuvic, Ussel, Eygurande, Peyrelevade) a été ratifié par les présidents de communautés de communes. Le Comité Régional du Tourisme et l'Agence de Développement Touristique, représentés par Sophie Mar-



nier et Nicolas Mignard, ont chaleureusement félicité le technicien et les techniciennes des offices de tourisme pour le travail accompli ces deux dernières années et nous ont assuré que ce territoire devenait leur priorité en matière de développement touristique. Inutile de vous dire que de nombreuses actions vont s'en suivre.

Une réunion publique se tiendra courant 2015 pour vous éclairer sur ce mécanisme de promotion touristique qui nous concerne tous.

L'ENOTSI (ENTente des OFFices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2015)

Reclassement Depuis près de deux mois l'équipe de l'office de tourisme travaille à la constitution du dossier de reclassement, destiné à la Préfecture, qui devrait rendre sa décision au cours du Printemps 2015.

L'ADRT de la Corrèze (agence de développement et de réservation touristique) a accompagné les salariées dans la démarche et devrait restituer le contenu, avec les corrections à apporter, d'ici la fin du mois de décembre.

Le reclassement est obligatoire pour le maintien de la structure et nécessite de définir précisément, les moyens, les missions, les compétences et procédures, mais aussi les objectifs dans un plan d'action.

A travers le classement en Catégorie III, l'office de tourisme s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer les missions fondamentales relatives à l'accueil et à l'information touristique.

Expo 14 18

L'exposition « Centenaire de la Grande Guerre » qui s'est tenue à Bugeat du 30 octobre au 11 novembre a eu un certain succès. Elle a été clôturée par un verre de l'amitié, faisant suite à la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Merci à tous ceux qui ont présenté leur collection personnelle, et aux enfants de l'école qui avaient réalisé 3 panneaux dans le cadre des activités périscolaires. Grâce à eux cette exposition a été riche en objets, casques, uniformes, armes et cartes.

Un dossier complet sur cette exposition figurera dans le prochain numéro du Bugeacois.



Panneau électronique d'informations municipales

L'étude pour implanter un panneau électronique d'informations suit son cours.

Une liste restreinte de 3 sociétés a été établie après analyse des offres commerciales de 11 sociétés pour un panneau double face. Les 3 sociétés sont des fabricants Français. Une visite au salon des maires à Paris a permis de voir les panneaux que ces sociétés exposaient.

Une réunion technique avec le syndicat de la Diège qui est notre partenaire privilégié pour ce genre d'installation a eu lieu le 15 décembre pour étudier la faisabilité et le coût de son ancrage et de l'alimentation électrique à hauteur de la maison de santé.

Le choix de la société à laquelle le panneau sera acheté devrait être fait en début d'année 2015, pour envisager la mise en service du panneau avant l'été.

Nos déchets

Le nouveau point d'apport volontaire a été mis en service près de l'école. Gageons que les élèves sauront montrer les bonnes pratiques à leurs parents ! Les conteneurs de celui de la Ganette ont été changés, et l'aire d'accès a été modifiée. Les palissades qui l'entouraient ont été supprimées, pour faire en sorte que des indécents ne déposent plus des ordures au pied des conteneurs, profitant du fait d'être à l'abri des regards !

D'autres incivilités font du tort à tous les habitants, par exemple des ordures sont parfois déposées devant la déchetterie quand celle-ci est fermée, et on a même trouvé un canapé sur la route de la déchetterie, tombé d'une remorque sans doute, et laissé là !

A titre éducatif, le Conseil Général a mis en place une opération de sensibilisation au tri des déchets. Des kits pédagogiques ont été distribués en mairie. Cette initiative semble avoir été appréciée par les Bugeacois car le stock disponible a rapidement été distribué et de nombreuses réservations ont été enregistrées, lesquelles devraient être satisfaites courant janvier.

Cousinades



Le 13 septembre, une cousinade des Bourg, descendants d'Antoine Bourg (1808-1898) et de Jeanne Gratadour (1819-1856) qui eurent quatre fils a réuni près de quatre-vingt-dix personnes. L'occasion de se plonger dans les branches de l'arbre généalogique d'une longueur de 10 mètres et comportant plus de 450 noms et l'histoire de la famille. Ce fut ensuite la visite de Bugeat, à l'issue de laquelle une photo a réuni la famille devant la maison des ancêtres (ancienne maison Mondoly, place de l'Église).

ETAT CIVIL

Naissance :

Le 09 novembre de **Titouan JOFFRE** fils de César et de Vanessa CHAMPSEIX demeurant au Massoutre, petit fils de Jacques et de Françoise JOFFRE demeurant rue de la Chenevière à BUGEAT.

Mariages :

Le 04 octobre à BUGEAT de **Maria NAUCHE** originaire du Monteil, Assistante de Direction et de **Philippe LAURENT**, Pharmacien

Le 27 décembre à PRADINES de **Bernadette LAC** notre sympathique et dévouée employée de mairie et de **Jean Luc GRAND**, retraité Rue de la Mairie à BUGEAT

Décès :

Le 20 octobre de Madame **Marguerite COUIGNOUX née DESSAL** âgée de 92 ans, propriétaire Place de la Gare d'une maison où elle séjournait durant plusieurs mois ; elle était la veuve de Pierre COUIGNOUX, bien connu des anciens Bugeacois.

Le 07 novembre à MONTPELLIER de Monsieur **Georges ROMARIN** âgé de 89 ans dont la famille avait exercé l'activité de plomberie, Place du Champ de Foire.

LE TELETHON

Cette année, en plus du traditionnel vide grenier et du concours de belote, des bénévoles et des associations ont proposé d'autres activités, toujours dans le but de recueillir plus de fonds pour aider la recherche. Ainsi, du vendredi soir au dimanche midi, le programme a été le suivant :



- Le 1000sources-belotion le vendredi soir. Concours de belote organisé par « le pays vert » qui reverse les inscriptions au téléthon. Ce sont 16 équipes qui sont venues s'affronter, pas mal vu la concurrence des activités aux alentours ce soir là.

- Le 1000sources-videthon le samedi. Vide grenier dont la recette est versée au téléthon, grâce à la vente d'objets récupérés par les bénévoles, toujours actifs et très persuasifs (pour la bonne cause). En milieu d'après midi, une vente aux enchères d'un grand canevas encadré a été bien animée.



- Le 1000sources-thon, dont le défi était de tenir la scène du foyer rural pendant 20 heures et 14 minutes en enchainant musiques, chants, danses toutes les 20 minutes. Ainsi on a pu voir :

- des artistes violonistes, guitaristes, pianistes, accordéonistes, percussionnistes ou joueurs d'instruments folkloriques,

- des chanteurs solo ou en duo, en karaoké, ou en chorale, de toutes sortes de musiques,

- des danseurs de danses anciennes, modernes « danse line », country, classiques ou de zumba, des groupes folkloriques, de la danse de salon, de la danse trad'

- des orchestres de rock,

- de la gymnastique

- Le 1000sources-gueulethon qui pendant toute la durée du 1000sources-thon musical a proposé à la vente boissons, tapas, gâteaux et crêpes souvent confectionnées et offerts par les bénévoles, sandwiches et même soupe à l'oignon ! La recette a bien sur été intégralement reversée au téléthon.

- Le Bollywood-thon le dimanche matin, stage de danse de l'Inde, dont 1 euro par inscription était au profit du téléthon



Plusieurs fils rouges ont été proposés toute la journée du samedi :

- Le 1000sources-rathon, qui proposait de faire des tours de champ de foire à allure libre et de verser 1 euro par tour pour le téléthon. Quelques personnes, des enfants enthousiastes, des athlètes du club d'athlé, et même une personne avec ses béquilles de rééducation ont bravé le temps peu engageant pour accomplir 26 tours. Record à battre en 2015 ?

- Le speed painting (peinture rapide) le samedi. A partir d'une esquisse dessinée sur une toile de plus de 6 m², des artistes peintres locaux ont peint cette toile, en proposant à toute personne le désirant et à des enfants de peindre une partie de la toile. Le résultat final, a été une belle toile représentant une scène gallo romaine.



- Une vente de boules de déco de Noël offertes par les bénévoles du vide grenier.

Ce téléthon a donc rapporté une belle somme pour la recherche. **2973 euros** ! C'est une belle somme pour notre petite commune, qui montre que la générosité » de nos concitoyens. Mais en plus de cet aspect, il a permis à beaucoup d'associations et de bénévoles de collaborer, et le lien social engendré est très important. En effet, ce sont plus de 100 personnes qui ont œuvré ou ont participé à des activités.

Nous espérons que l'an prochain encore plus de monde sera au rendez vous vu la qualité et la diversité des manifestations.

Merci à toutes celles et tout ceux qui ont participé, et au public qui est venu, qui a consommé, acheté et à ceux et celles qui ont fait un don dans les urnes mises à disposition, et au soutien de l'OT et de la mairie de Bugeat.

Les photos (prises au débotté via un smartphone et pas top), sont disponibles depuis le site internet de la mairie www.mairie-bugeat.fr



2973

C'est la somme en euros recueillie
lors du téléthon 2014

La vie associative est un élément essentiel pour une commune. Cette année beaucoup d'associations se sont investies pour le téléthon. En plus de la somme récoltée en faveur de la recherche médicale, cette action commune a permis à chacun et chacune de coopérer et de présenter ses passions, et a ainsi généré du lien social. Bravo et merci à tous les participants, et aux habitants qui se sont déplacés.

COMITE DES FETES



Le comité des fêtes de Bugeat, comme, hélas, on pouvait s'y attendre compte tenu des difficultés rencontrées par l'équipe en place, a présenté la démission de tous ses membres lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 novembre dernier.

Toutefois prêtes, pour la plupart, à renouveler leur engagement en matière de bénévolat, les bénévoles espèrent qu'un(e) président(e) se proposera lors de l'assemblée extraordinaire du 8 janvier 2015 - 20h salle du conseil de la mairie de Bugeat - afin que les activités du comité des fêtes perdurent.

Venez nombreux à cette assemblée extraordinaire, la présence de chacun est indispensable, le rôle du comité des fêtes est très important pour une commune. Merci de répondre à cet appel aux bonnes volontés.

BUGEAT TREIGNAC ATHLETISME

Le club d'athlétisme de Bugeat organisera la 6^{ème} édition du trail Millevaches Monédières Raidlight Trail samedi 25 avril 2015.

3 parcours sont proposés :

- 45 km avec 1800 m de dénivelée positif, de Treignac à Bugeat par les sommets des Monédières
- 22 km avec 800 m de dénivelée positif, de Pradines à Bugeat
- 10 km, trail découverte autour de Bugeat.

Une rando casse-croûte sera également proposée de Bugeat aux moulins de Razel

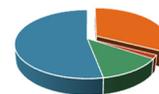
Un repas et une soirée seront proposés aux participants qui viennent d'une part pour disputer une compétition, et d'autre part découvrir notre territoire.

Environ 80 personnes de Treignac et Bugeat participent à son organisation.

Toutes personnes qui souhaitent participer au trail ou s'associer à sa préparation sont les bienvenues.

Contact : www.bugeat-treignac-athle.fr, facebook : www.facebook.com/TrailCorreze

répartition géographique 2014



■ correziens ■ creuse
■ haute vienne ■ hors limousin

DU BLEU DANS LE GRIS *Par la présidente: Laurence REDON*

En cette fin d'année, je tiens à vous donner des nouvelles de l'épicerie sociale de Bugeat. Nous avons ouvert nos portes il y a 13 mois, et, à ce jour, nous comptons 55 familles inscrites. Certes, nous ne servons pas les 55 toute l'année. Certains ont retrouvé du travail, souvent temporaire, malheureusement. Mais que de cas douloureux, que de détresse à soulager, et il est à craindre que demain soit encore plus difficile.

Mais tout ce que nous faisons n'est possible que grâce à tous les généreux donateurs (particuliers, associations, communes, communauté de communes, conseil général.....), ainsi que tous les bénévoles qui s'impliquent sans compter dans cette action. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2015.

MARCHE DE NOEL

Une nouvelle édition du marché de Noël a eu lieu au foyer rural le 21 décembre. A l'heure où nous écrivons ces lignes il ne s'est pas encore déroulé mais gageons que les exposants étaient encore une fois de qualité et que les visiteurs sont venus nombreux, cette manifestation étant très appréciée de la population de Bugeat.

CLUB PHILATELIQUE ET CARTOPHILE de BUGEAT *Par le président: Alain Nouguier*

Le club philatélique cartophile Bugeacois s'est réuni pour son assemblée générale dans les locaux de la mairie de Lestards le 9 novembre dernier. Un bilan de l'année écoulée a été dressé, et quel bilan !..

- 5 nouveaux adhérents, 6 événements ont marqué la vie du club et du canton avec une bourse multi-collections le 4 mai et 750 entrées, une autre le mercredi 6 août avec + de 800 entrées et la participation d'un négociant venu spécialement de Saumur, une exposition sur les timbres du Japon à l'OT de Bugeat les mois de mai et juin, la participation du club avec une exposition de cartes postales anciennes (collection Yves Orliange) à la fête des roses à Clédats (organisée par l'association Renaissance des Vieilles Pierres et qui a remporté un vif succès), la participation au marché festif et au vide grenier avec un stand à frites.
- Le CPCB a également été représenté dans différentes manifestations extérieures (Meymac, Chamberet, Clermont-Ferrand, Ussel.). Depuis 2014, le club participe aux ateliers périscolaires de Bugeat.
- Le site internet www.philatelie-cartophilie19.fr enregistre de plus en plus de visites, sur 12 mois près de 40.000 visites !

Le reste de l'AG fut consacré à l'événement majeur d'une portée nationale pour 2015, la sortie du timbre qui va représenter l'église Saint-Martial de Lestards. Une médaille souvenir va être frappée par la Monnaie de Paris et mise à la vente, attention seulement 5.600 exemplaires. Une manifestation sur trois journées **26, 27 et 28 juin 2015** est en cours de préparation :



- vente de souvenirs philatéliques, cartophiles et médailles
- présence de l'artiste graveur Line FILHON
- Concours jeunesse 'Mon Timbre à moi'
- Exposition photos – atelier pédagogique – conférences
- messe le dimanche 28,
- et de nombreux exposants sous un chapiteau.

Le club attend plus de 5.000 visiteurs!

Nos coordonnées : C.P.C.B Mairie 19170 Bugeat 05 55 46 70 87 - 06 51 12 78 67

philabugeat@orange.fr

www.philatelie-cartophilie19.fr



Les histoires de Guy le potard

Made in local

Un brave gars du pays, la cinquantaine rayonnante, entre à la pharmacie et demande en rigolant : « La Femme m'a dit qu'à la radio ils disent de sortir couvert, et d'utiliser des trucs pour se protéger. Elle doit avoir peur que j'y prenne froid ! »

Guy le Potard répond « je crois qu'elle a du te dire d'acheter des préservatifs ! Veux tu une petite boîte ou une grande boîte ? »

« J'en veux qu'un seul » dit notre ami qui repart avec son achat.

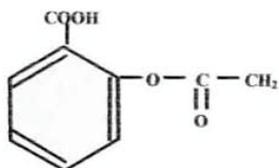
Quelques jours plus tard, il revient à la pharmacie, et Guy l'accueille en plaisantant :

« Alors, tu as essayé, et je parie que tu viens en chercher d'autres ! »

« Pas du tout » répond notre ami « maintenant que la patronne a le modèle, elle les tricote elle-même ! »



La mémoire qui flanche



Acide acétylsalicylique

Un client entre dans l'officine et demande :

« je voudrais des comprimés d'acide acétylsalicylique »

« tu veux de l'aspirine, en quelque sorte » lui dit Guy

« oui, c'est ça ! de l'aspirine ! j'arrive jamais à me rappeler le nom ! »

Enigmes de Jacques

Solution de l'énigme parue dans le précédent Bugeacois

Cette énigme ne demande pas d'explication. Elle fait partie des « problèmes » dans lesquels après quelques données on pose une question incongrue du type « Quel est l'âge du capitaine ? ».

En d'autres termes, la question « Où est passé l'euro manquant ? » n'a pas de sens. C'est la rédaction manipulatrice qui semble lui en donner.

La question perturbe le raisonnement arithmétique. Il ne faut pas additionner les 27 euros et les 2 euros de pourboire, au contraire on doit soustraire ces 2 euros des 27 euros déboursés pour arriver **aux prix des consommations**. Les "ajouter" n'a pas de sens autre que d'arriver au chiffre magique de 29€ que le lecteur ne manquera pas de rapprocher des 30 € initiaux dès lors qu'on lui parle d'un euro manquant.

Cette fois il s'agit d'une énigme qui se résout par une déduction logique :

Trois messieurs entrent dans une pièce noire, sans lumière, dans laquelle il y a deux chapeaux blancs et trois chapeaux noirs. A tâtons, chacun cherche un chapeau et se coiffe dudit chapeau.

Ils sortent ensuite de la pièce l'un derrière l'autre en ne regardant que devant eux.

On pose, au troisième sorti, la question « Connaissez-vous la couleur de votre chapeau ? ». Après avoir observé ceux qui le précèdent ; il répond « Non ».

On pose la même question au second sorti qui a entendu la réponse du troisième mais ne voit que le chapeau du premier ; il répond également « Non ».

On interroge le premier, qui a entendu les deux réponses, mais ne voit aucun chapeau : « Oui, c'est bien sûr » répond-t-il.

Auriez-vous été aussi astucieux que ce monsieur (commissaire Bourrel, je présume) pour déduire à coup sûr la couleur de votre chapeau ?



Une petite charade de Michel

Mon 1er est une salade

Mon 2e est une salade

Mon 3e est une salade

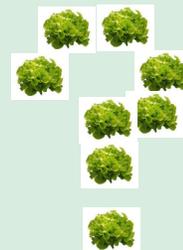
Mon 4e est une salade

Mon 5e est une salade

Mon 6e est une salade

Mon 7e est une salade

Mon 8e est une salade



Mon tout est l'auteur d'Alice au pays des merveilles

La photo mystère (solution du numéro précédent)

Le défi était de deviner d'où a été prise la photo par Michel



La photo mystère, réponse.



Il y avait un indice : l'antenne rouge et blanche qui semble dominer la maison Meyer facilement reconnaissable.

La seule antenne rouge et blanche de la région est : ...l'antenne du Mont Bessou

Si l'on voit l'antenne aussi près c'est que les distances sont écrasées par un fort grossissement.



Cette photo a donc été prise au téléobjectif, oui mais d'où ?

En alignant l'antenne et l'ancienne gendarmerie que l'on aperçoit derrière les arbres on trouve l'axe de prise de vue : ouest – est, reste à trouver un point de vue suffisamment haut d'où l'on aperçoit le haut du bourg.

Allez faire un tour près du village de Sirieix, sur la route de Couignoux à l'angle de la piste qui va vers Arvis et regardez vers l'Est, depuis que les arbres ont été coupés on voit très bien Bugeat.

Les étapes du grossissement :



Félicitations à celles et ceux qui avaient trouvé.



PROGRAMME DES FESTIVITES

A la date où ce journal est imprimé, le programme n'est pas encore complètement défini, l'office de tourisme et les associations devant se réunir le 22 décembre pour l'établir. Pour des informations complètes et à jour, contactez l'office de tourisme de Bugeat

05 55 95 18 68 / 06 42 62 62 72 officedetourismebugeat@orange.fr www.bugeat-sornac.fr

JANVIER 2015

18 GALETTE du Pays Vert du Plateau de Millevaches au Foyer Rural de Bugeat à partir de 14h

☎ : 05 55 95 25 12

25 JOURNEE RANDONNEE à BONNEFOND (Raquettes si neige). Organisée par les Cent Pas

☎ : 06 71 23 15 46



FEVRIER 2015

15 RANDO RAQUETTES Lieu à préciser en fonction de la neige... Organisée par les Cent Pas

☎ : 06 71 23 15 46

MARS 2015

07 THEATRE à BUGEAT au Foyer Rural à 20h30 "Le démon de minuit" interprété par Isabelle RIAUTERCHE DE NOEL à Gourdon-Murat de 10h à 18h

Organisé par le Foyer Culturel Intercommunal de Bugeat

☎ : 06 70 70 77 29

14 PRINTEMPS DES POETES à BUGEAT au Foyer Rural Organisé par le Pays vert du Plateau de Millevaches

☎ : 05 55 95 25 12

14/15 WEEK-END en BASSE-CORREZE SOIREE Organisé par les Cent Pas

☎ : 06 71 23 15 46

29 THEATRE à BONNEFOND Organisé par Renaissance de Vieilles Pierres

☎ : 05 55 94 10 84



BUGEAT - ETUDE JUMELAGE

VOTRE AVIS EST DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE !

Afin d'ouvrir notre village sur l'extérieur une étude portant sur la mise en place d'un jumelage avec une autre ville de France, d'Europe ou du monde est en cours. Un jumelage facilite les échanges culturels, économiques, scolaires et les rencontres amicales entre populations.

Le jumelage ne peut se faire qu'avec le soutien et l'enthousiasme des habitants, il est le résultat d'une volonté commune en dépassant le cadre d'une action du conseil municipal. Les conseillers municipaux initiant ce projet ont besoin de connaître votre opinion sur le sujet et vos possibilités d'engagement.

Un projet de jumelage pour Bugeat vous paraît-il présenter un intérêt ?

OUI NON PEUT-ETRE

Si vous avez répondu NON pouvez vous préciser les raisons de votre choix

Si vous avez répondu OUI ou PEUT-ETRE souhaiteriez vous voir la ville de Bugeat être jumelée avec une ville en France ou à l'étranger ? _____

Si vous souhaitez un jumelage avec une ville d'un autre pays que la France, indiquez les pays qui vous intéressent :

choix 1 _____ choix 2 _____ choix 3 _____

choix 4 _____ choix 5 _____ choix 6 _____

Vous souhaitez que la ville de Bugeat soit jumelée avec une ville :

Merci de répondre avec des chiffres pour indiquer vos priorités (exemple : 1 de campagne x OUI NON)

de campagne OUI NON de moyenne montagne OUI NON

de montagne OUI NON de bord de mer OUI NON

Quelles orientations souhaiteriez vous prendre pour un jumelage ? Merci de répondre avec des chiffres pour indiquer vos priorités :

Culture Education Sport Troisième âge

Economie Jeunesse Autre _____

Seriez vous intéressé(e) pour participer à l'élaboration de ce projet de jumelage ?

OUI NON

Si OUI, souhaiteriez-vous rejoindre notre équipe pour devenir :

Membre du comité Famille d'accueil (le principe du jumelage veut que l'on soit accueilli gracieusement par l'habitant)

Seriez vous prêt(e) à vous déplacer dans la ville jumelée avec Bugeat (voyages collectifs) ?

OUI NON

Vos réponses à cette enquête peuvent être déposées à la mairie de Bugeat. Le questionnaire est également téléchargeable sur le site de la mairie de Bugeat et peut être retourné par courriel à mairiebugeat@orange.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Services

☐ [Mairie de Bugeat](#)

ouverture du lundi au vendredi de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Site : <http://www.ville-bugeat.fr>

Tel : 05.55.95.50.34

Email mairiebugeat@orange.fr

☐ [La Poste](#)

ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 Tel : 05 55 95 52 60

☐ [Gare SNCF](#)

Les mardis et jeudis de 11h30 à 13h et de 14h à 18h15 sauf jours fériés Tel : 05.55.95.50.31 ou 3635

☐ [Trésor public](#) : 05.55.95.50.39

☐ [conseil Régional du limousin](#)

Site : <http://www.conseil-regional.com>

Tel : 05.55.45.19.00

☐ [Conseil Général de la Corrèze](#)

Site : <http://www.cg19.fr>

Tel : 05 55 93 70 00

☐ [Communauté de Communes Bugeat-Sornac](#)

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Site : <http://www.millevachesaucoeur.com>

Tel : 05 55 95 18 29

☐ [SIRTOM de Treignac](#)

Tel : 05-55-98-20-32 Fax : 05-55-98-10-97

courriel : sirtom-de-treignac@orange.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30 - Mardi : 9h-12h - Mercredi :

Fermé - Jeudi : 9h-12h - Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Horaires d'ouverture déchèterie de BUGEAT

05.55.95.50.34 Mardi De 9h à 12h et 14h à 18h, Vendredi De 9h à 12h et 14h à 18h Samedi matin De 9h à 12h

☐ [Points d'apport volontaire pour le tri sélectif](#)

rue de la Ganette et rue de Millevaches

CRÉDIT AGRICOLE : 05.55.46.19.80

Santé et social

MEDECINS:

Docteur BUCHON : 05.55.95.55.09

Docteur NOUAILLES : 05.55.95.52.78

VÉTÉRINAIRE :

Docteur DIRSON : 05.55.95.50.50

MAISON DE RETRAITE : 05.55.95.52.65

PHARMACIE : Monsieur GAYOU : 05.55.95.50.14

INFIRMIERES MSA : 05.55.95.50.07 (Mutualité Sociale Agricole Rue de l'Etang des Saules

CHIRURGIEN DENTISTE :

Madame BASSET: 05.55.95.41.42

KINÉSITHÉRAPEUTE : Monsieur BOINET : 05.55.95.45.21

SERVICE SOCIAL M.S.A : Mademoiselle TISSERAND :

05.55.72.97.29 (à USSEL)

présente à BUGEAT (place du champ de foire) tous les jeudis de 9H à 12H30 sans RV, 14H à 16H30 sur RV
infos et prises de RV **06 07 05 36 34**

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL : Madame CLEMENT

05.55.95.54.81 à BUGEAT le mardi de 9H30 à 11H,

05.55.95.26.70 à MEYMAC

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE : 05.55.95.67.40

INSTANCE de COORDINATION de l'AUTONOMIE

3 rue de la mairie BUGEAT

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Visites à domicile lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 17h

05 55 72 36 58 fax 05 55 46 11 97

Email pointinfo.bugeatsornac@wanadoo.fr

TAXI/AMBULANCE :

Maison REGAUDIE : 05.55.95.54.29

Sécurité

GENDARMERIE : 17

Tel : 05 55 94 60 01

POMPIERS : 18